

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Graisse tout usage KLONDIKE Ultra Tac EP-1	
Version n°	02	
Date de publication	08-février-2020	
No CAS	Mélange	
Code du produit	Ultra Tac EP-1 Syn Blend	
Usage du produit	Graisse tout usage	
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887	
Fournisseur	Refer to Manufacturer	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	AVERTISSEMENT Risque de causer une irritation de modérée à grave pour la peau et pour l'oeil. Peut irriter l'appareil respiratoire. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le foie et les reins.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil.
Peau	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil. Absorption cutanée : Ne devrait pas être absorbé par la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac.
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Prolonged overexposure may cause slight liver and kidney effects, such as increased organ weights.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Effets potentiels sur l'environnement	Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants dangereux	No CAS	Pour cent
HYDROXYDE DE LITHIUM	1310-66-3	1 - 5
Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	60 - 100
composés à base d'antimoine	15890-25-2	3 - 7
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	3 - 7
Autres composés sous les niveaux déclarables		3.125

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Contact cutané	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Durée de rinçage doit être au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux.	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Durée de rinçage doit être au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions.
Avis aux médecins	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Protection pour les pompiers	
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection intégral. Aérer la zone contaminée. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sensibilité aux décharges électrostatiques non prévue.
Sensibilité aux chocs	N'est pas sensé être sensible aux impacts.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Lithium oxides Autres fumées ou vapeurs irritantes.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Éteindre toutes les flammes à proximité. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Le matériau absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éliminer toute source d'ignition. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Entreposage	Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
composés à base d'antimoine (CAS 15890-25-2)	TWA	0.5 mg/m ³

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
composés à base d'antimoine (CAS 15890-25-2)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.5 mg/m ³	
Huile minérale (CAS 64742-46-7)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
Huile minérale (CAS 64742-52-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
		2000 mg/m ³	
		500 ppm	

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Installer des douches oculaires d'urgence et des douches déluges dans la zone de travail immédiate.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants de protection.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Demander conseil à des spécialistes en protection respiratoire.
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Rouge.

Odeur Légère odeur de pétrole.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur < 0.01 mm Hg

Densité de la vapeur Plus lourd que l'air

Point d'ébullition > 300 °C (572 °F)

Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	Insoluble
Densité	0.92
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	> 200.0 °C (392 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
COV	Nil
Taux d'évaporation	Non disponible.
Viscosité	336 cSt
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate.
Matériaux incompatibles	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.
Risque de réactions dangereuses	Ne produit pas de polymérisation dangereuse

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats D'essais
Graisse tout usage KLONDIKE Ultra Tac EP-1 (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 4923 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2352 mg/kg
Composants	Espèces	Résultats D'essais
composés à base d'antimoine (CAS 15890-25-2)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 16000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	Pas de données dans la littérature
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 16400 mg/kg
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-46-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats D'essais
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	4.6 mg/l, 4 heures (brouillard)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5.23 mg/l, 4 heures Brouillard
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
HYDROXYDE DE LITHIUM (CAS 1310-66-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	Aucune donnée dans la littérature
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 3.4 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	120 mg/kg
Effets aigus	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour la peau et pour l'oeil. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.	
Sensibilisation	N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Prolonged overexposure may cause slight liver and kidney effects, such as increased organ weights.	
Cancérogénicité	No components present at greater than 0.1% are considered to be a carcinogen by IARC, ACGIH, NTP, or OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Ce produit n'est pas censé être tératogène.	
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.	
Matériaux synergétiques	Aucuns connus.	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats D'essais
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-46-7)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algues vertes (pseudokirchneriella subcapitata)	1.714 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	7.385 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	1.13 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	0.163 mg/l, 21 Jours
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Fathead minnow (Pimephales promelas)	> 100 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEL	Algues vertes (pseudokirchneriella subcapitata)	> 100 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	10 mg/l, 21 Jours
HYDROXYDE DE LITHIUM (CAS 1310-66-3)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	41.62 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	19.1 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Dard-perche (Danio rerio)	90 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	10 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	2.3 mg/l, 21 Jours

Écotoxicité

Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement

Nocif pour les organismes aquatiques. Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique

Non disponible.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Mobilité dans l'environnement

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT Contrôlé

classification SIMDUT D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS® Santé: 3*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 3
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Bibliographie

Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Non disponible.